



## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

L'AVIS PUBLIC est, par la présente donnée par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité,

Que conformément à la grille de spécifications M-1 du Règlement de zonage #2023-600, le Conseil municipal de Saint-Édouard-de-Lotbinière, lors de la séance ordinaire qu'il tiendra le 11 mars 2024, à 20 h 00, à la salle du conseil située au 2590, rue Principale, statuera sur la demande de dérogation mineure visant le 2510-2512, rue Principale (lot 5 876 852) ayant pour but de :

- Rendre conforme la galerie dérogeant de 4,19 mètres à la norme prévue par la grille de spécifications M-1 du règlement de zonage;

Tout intéressé désirant s'exprimer pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à St-Édouard, ce 14<sup>e</sup> jour de février 2024

---

Marie-Josée Lévesque  
Greffière-trésorière